

CHARTRE D'ENGAGEMENT

La Ville de Toulouse est engagée dans la lutte contre la prolifération du moustique et notamment du moustique-tigre.

Dans ce cadre, la Ville de Toulouse a souhaité, en complément de son action sur le long terme, mettre en œuvre une expérimentation auprès des riverains dans le cadre des budgets participatifs en distribuant gracieusement 500 pièges pondoirs (ciblant les larves) à destination des résidents des zones pavillonnaires des quartiers 8 et 9. Pour une meilleure efficacité, cette action sera ciblée en priorité sur les zones concernées par les plaintes et sollicitations et/ou à proximité des sites et bâtiments publics identifiés comme à risque.

En tant que bénéficiaire d'un piège pondoir, je m'engage aux côtés de la Ville dans la lutte contre la prolifération du moustique tigre en éliminant les lieux de ponte autour de mon habitation et en adoptant au quotidien les gestes suivants :

- Vider une fois par semaine les réceptacles ;
- Couvrir de façon hermétique toutes les réserves d'eau ;
- Ranger à l'abri de la pluie les objets pouvant servir de récipient ;
- Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable ;
- Curer (gouttières, chenaux ...) pour assurer un bon écoulement des eaux ;
- Jeter les déchets de chantier ;
- Entretenir mon jardin.

Je m'engage à diffuser ces bonnes pratiques auprès de mes voisins.

Dans le cadre de cette expérimentation, je m'engage également à :

- Participer au comptage des moustiques ;
- Restituer le piège à l'issue de la saison et de l'expérimentation

Fait à..... Le.....

Nom..... Prénom.....

Signature